



## 31 JANVIER 2013 Engagement 31 : Après la manifestation, le parlement !

Cher-e Camarade, Cher-e ami-e **La manifestation de dimanche dernier a été un succès. Succès d'une France qu'on aime et qui est capable de se mobiliser pour l'égalité des droits et le progrès des lois.** Succès aussi de l'engagement d'HES. Les adhérent-e-s, les délégué-e-s régionaux (ci-dessus une photo de Sophie, [là](#) un reportage du journal L'Alsace), le bureau national (un merci particulier à Corine et Alexandre qui n'ont pas chômé !), se sont mobilisés aux côtés du PS et du MJS. **C'est un succès pour le soutien aux projets de loi, bien sur, mais c'est aussi un succès après les propos homophobes qui n'ont pas manqué ces derniers mois.** J'en parle dans mon dernier billet de blog, tu peux le retrouver [ici](#) ou [là](#). **Le débat parlementaire sur le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe a commencé, comme prévu, mardi 29 janvier à 16 heures.** Le gouvernement, par la voix de **Christiane Taubira**, ministre de la Justice, et par celle de **Dominique Bertinotti**, ministre déléguée à la Famille, a présenté le projet. Le rapporteur, **Erwann Binet**, député de l'Isère, et la rapporteure pour avis, **Marie-Françoise Clergeau**, députée de Loire-Atlantique, sont intervenus ensuite, tout comme **Jean-Jacques Urvoas**, président de la commission des Lois, et **Catherine Lemorton**, présidente de la commission des Affaires sociales. Pour que le "générique" soit complet, ajoutons que la séance fut présidée par **Claude Bartolone**, président de l'Assemblée nationale, puis par **Laurence Dumont**, vice-présidente, députée du Calvados. Le cadre du débat a été brillamment et nettement posé par l'ensemble des intervenants, je n'y reviens pas, chacun a pu voir des extraits ou des commentaires dans les médias et sur les réseaux sociaux. Tu retrouveras les vidéos complètes des interventions des ministres et des rapporteur-e-s au bas de ce mél.

**Le travail, un peu vain, de sappe de l'opposition a ensuite commencé.** La majorité a rejeté successivement une motion de rejet préalable, une motion de renvoi en commission et une motion référendaire. Les trois avaient pour objectif d'allonger le débat et de chercher un incident de séance ou un accident de vote. Les débats sont longs, les incidents de séance sont contenus, aucun accident de vote n'est à déplorer. L'UMP a aussi engagé une polémique sur la circulaire du ministère de la Justice à propos de la nationalité des enfants de Français nés grâce à une gestation pour autrui. HES a publié un communiqué que tu peux retrouver [ici](#). **Les député-e-s ont maintenant commencé l'examen du projet de loi, article par article.** C'est un "long tunnel" qui s'ouvre, au long duquel les députés examineront chacun des 14 articles du projet de loi et - ce sera ça le plus long - chacun des 5300 amendements qui s'y rapportent. Tu peux regarder les séances en direct [là](#).

**Le vote sur l'ensemble du projet devrait intervenir mardi 12 février, dans l'après midi.** Le projet de loi adopté sera alors transmis au Sénat. A bientôt, pour la suite de nos aventures législatives ! La réforme avance. Amicalement, **Denis Quinqueton** *Président d'Homosexualités et Socialisme HES • Socialistes*

**Mardi 29 janvier : les premiers discours...**



**Christiane Taubira**, ministre de la Justice

*"Qu'est-ce que le mariage homosexuel va enlever aux couples hétérosexuels ? Alors s'il n'enlève rien nous allons oser poser des mots... Et nous parlons d'égoïsme pour ceux qui s'imaginent qu'une institution de la République pourrait être réservée à une catégorie de citoyens."*

**Dominique Bertinotti**, ministre de la Famille *"La République doit retrouver sa vocation universelle, et en particulier celle de l'universelle dignité humaine. Plus personne ne doit être clandestin dans sa*

*famille, clandestin dans la société, clandestin dans la République."*



**Erwann Binet**, rapporteur pour la Commission des Lois, député de l'Isère *"Je dois exprimer mon extrême admiration pour les couples et les familles que la commission a rencontrés, pour la maturité et la sérénité avec lesquels ils envisagent leur avenir en ayant tous intégré un paramètre essentiel et très présent dans leur vie : en cas de drame, la loi n'est pas là pour les protéger et la société les*

délaissera



**Marie-Françoise Clergeau**, rapporteure pour avis de la Commission des Affaires sociales, députée de Loire-Atlantique *"Les gays et les lesbiennes, comme les hétérosexuels, font notre société. Ils sont les voisins croisés dans l'escalier, les parents d'élèves dans le collège de nos enfants, les collègues de bureau, nos frères, nos sœurs, nos enfants, les amis avec lesquels nous partageons nos joies et nos peines. Eh bien je vous le dis, mes chers collègues, pour eux, nous revendiquons*

*les mêmes droits que pour nous."*



**Le prix à payer ? 27 janvier 2013** **« Pour l'égalité maintenant, contre les discriminations tout le temps »**. Lisons donc en entier le mot d'ordre derrière lequel nous allons marcher aujourd'hui, dimanche 27 janvier.

**C'est que ça fait maintenant 5 mois.** 5 mois que nos vies, nos personnes, nos couples et nos familles sont décortiqués en long, en large, en travers, vus de dessus, vus de dessous. 5 mois qu'elles sont livrées en pâture à un gang de réactionnaires s'érigeant en médecins légistes des âmes, des amours et des familles. 5 mois que ces derniers racontent n'importe quoi sur les homosexuels, les lesbiennes, les bi et les trans. 5 mois qu'ils élucubrent à propos des familles. 5 mois qu'ils divaguent sur les conséquences du projet de loi. 5 mois que, du coup, chacun se sent autorisé à livrer son avis, son fantasme, son angoisse, au choix ou les trois à la fois, en fouillant nos intimités au mépris de la plus élémentaire pudeur. 5 mois qui amènent un enfant à rentrer de l'école suffisamment soucieux pour demander à sa mère si c'était vrai que les gendarmes allaient venir parce qu'on n'a pas le droit d'avoir deux mamans. 5 mois qui amènent une femme à entendre, devant la machine à café mais dans son dos, un collègue postillonner qu'il ferait bien « un truc de coparentalité avec elle et sa copine ». 5 mois qui conduisent au détournement médiocre, vulgaire et haineux, d'un visuel d'HES réalisé l'an dernier pour dénoncer la transphobie, par la filiale « jeunesse » du parti politique qui nous gouverna jusqu'au 15 mai dernier. **Est-ce le prix à payer pour l'égalité des droits ?** Est-ce le prix à payer pour que la France fasse en 2013 ce que les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne et l'Afrique du Sud ont fait il y a respectivement 12, 10, 8 et 7 ans ? Est-ce le prix à payer pour que la loi civile tire – enfin – les conséquences de cette transformation majeure du 20<sup>e</sup> siècle (brillamment analysée, comme l'ensemble de la question, par l'EHESS, sous la direction d'Irène Théry, [ici](#)) qui a vu le progrès des sciences et des consciences permettre aux couples d'émaner d'un dessein partagé et à l'enfant de naître d'un projet parental réfléchi et prévu et non plus simplement de résulter de l'immémoriale reproduction de la vie qui va ?

**Non, bien sur, ça n'est pas le prix à payer pour tout ça. Disons le et répétons le.**

**C'est le prix à payer de l'incapacité confirmée des plus conservateurs à prendre part sereinement** à un débat sur une question qui touche le droit des personnes, c'est à dire le coeur de l'organisation sociale. Les débats sur le divorce, sur l'autorisation de la contraception, sur l'interruption de grossesse, sur le Pacs, et j'en passe, furent de la même eau : croupie.

**C'est le prix à payer d'un débat démocratique moins laïque qu'on ne le croyait.** La hiérarchie de l'Eglise catholique a parfaitement rempli la mission fixée par Benoit 16 et assez finement évoquée dans le documentaire de H. Preusse et L. Ring-Eifel diffusé sur Arte cet automne : « peu importe qu'il y ait du monde dans les églises, l'essentiel est de peser sur les sociétés démocratiques ».

Ces questions sur la capacité de la société française à débattre de ses valeurs et sur la laïcité de la démocratie ne sont pas posées aux gays, aux lesbiennes, aux bi et aux trans. Une récente enquête du CEVIPOF pour Le Monde et la Fondation Jean-Jaurès ([là](#)) rappelle d'ailleurs qu'il y a urgence, pour la société toute entière, à s'y pencher sérieusement. Pour notre part, conformément aux principes de la République que l'on nous a enseigné et que nous nous attachons à faire vivre, nous exprimons une demande d'égalité de droits, de devoirs et de dignité, nous formulons des propositions que nous étayons avec des arguments. Génération de militant-e-s après génération, nous faisons cela depuis des décennies. Donc non, désolé, nous ne sommes pour rien dans le spectacle psychodramatique que donne la société française aujourd'hui et dont nous sommes la cible et qui fait souffrir tant de femmes et tant d'hommes, jeunes ou moins jeunes. C'est d'ailleurs ce que ne tardera pas à prouver le prochain débat sur la fin de vie. Encore que la mort inspire généralement un peu plus de retenue que la vie.

**UMP, GPA et "mariage homo" : c'est quoi le rapport, au juste ?** publié le jeudi 31 janvier 2013

Voici le communiqué d'Homosexualités et Socialisme suite à la polémique lancée par l'UMP lors du débat parlementaire sur le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe.

**Pourquoi parasiter le débat sur l'ouverture du mariage aux couples homosexuels avec une**

**circulaire qui concerne la situation d'enfants de Français nés à l'étranger grâce à une gestation pour autrui ?** Pour mémoire, les 3 situations examinées par la Cour de cassation pour sa décision du 6 avril 2011 concernent des enfants dans des couples hétérosexuels.

**En associant, dans leur discours, la situation des couples homosexuels et des familles homoparentales à une pratique aujourd'hui interdite par la loi française, les président 1 et président 2 et les parlementaires de l'UMP font leur psychanalyse à la tribune... Mais c'est nous qui payons !** La circulaire soudain mise en cause, émise la semaine dernière par la Direction des affaires civiles du ministère de la Justice et annoncée depuis mi-janvier, est un rappel d'application du droit actuel et une réaffirmation de la priorité de l'intérêt de l'enfant qui a droit à la nationalité française dès lors que son père l'a. Elle n'a aucun rapport avec le projet de loi examiné par le parlement. En faisant cet amalgame qui confine au lapsus, l'opposition montre, une fois de plus, son manque cruel d'argument contre le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe.

**Mariage pour tous Eux aussi, ils veulent dire « oui » : la mobilisation alsacienne le 28/01/2013**  
à 05:00 par Textes et photos : Marie-Lise Perrin La mobilisation était à la hauteur des espérances, hier à Paris. 1 / 25 Vu 1214 fois



Homos ou pas, c'est avant tout pour l'égalité des droits que plus d'une centaine d'Alsaciens ont défilé, hier, dans les rues de Paris. Rencontres au cœur du cortège. « Pas de compromis avec l'homophobie », « Nous aussi, on veut dire "oui" » : les slogans n'ont pas changé depuis la première mobilisation de décembre pour défendre le mariage pour tous. Mais les cortèges étaient, hier, plus fournis. Combien d'Alsaciens ont défilé hier à Paris ? Difficile à dire tant les cortèges se sont rapidement mélangés place Denfert-Rochereau, où les manifestants avaient rendez-vous dès 14 h. Seule certitude, les deux cars, affrétés spécialement par La Station, le centre LGBTI (lesbien gay bi trans intersexé) de Strasbourg, comptaient 103 Alsaciens et presque autant de pancartes. Regroupés derrière une banderole commune appelant à « l'égalité des droits pour tous », ils ont marché jusqu'à Bastille sous un soleil timide, pour « répondre à la manifestation du 13 janvier à Paris et montrer que Frigide Barjot et ses amis n'ont ébranlé ni la détermination du gouvernement ni la nôtre », résumait Michael Choffat, animateur du groupe Homosexualité et socialisme (HES) de Strasbourg. À ses côtés, en tête de cortège, le président de La Station, Jean-Philippe Restoueix, avouait que le combat, déjà long, pour le mariage pour tous, n'en est pourtant qu'à ses débuts. « Il y a plus de 5 000 amendements, les débats dureront jusqu'au mois d'avril au moins. Et dès le mois de mars, le gouvernement entame la discussion sur les lois bioéthiques et la procréation médicalement assistée. On en a au moins pour un an. » Un temps démocratique jugé très long par ceux qui défilaient hier, tant le mariage homosexuel leur semble une évidence. « Il est inadmissible qu'en 2013, on n'ait pas les mêmes droits que les autres », s'insurgeait par exemple Florine, une Strasbourgeoise de 22 ans qui ne supporte pas que « d'autres puissent m'interdire de me marier. C'est mon choix ». Beaucoup de jeunes, comme elle, s'avouaient choqués du « nombre de personnes qui sont contre le mariage homo, alors que c'est un acte d'amour ». D'autres, comme Fanélie, mère d'un enfant avec sa compagne, sont inquiets de la montée d'une parole homophobe de plus en plus libre : « Lors de la manifestation à Strasbourg la semaine dernière, une dame m'a insultée alors que je défilais avec la poussette. Une autre m'a dit qu'elle priait pour nos enfants. » Venus en famille ou entre amis, homos ou hétéros (lire les témoignages ci-dessous), c'est pour faire entendre leur voix qu'ils ont fait le voyage à Paris. Mais dès la semaine prochaine, c'est sur le terrain local que les combats reprennent : le centre LGBTI de Strasbourg appelle à une manifestation place Kléber, samedi prochain à 14 h, pour contrer celle prévue par les opposants le même jour. SURFER [www.lalsace.fr](http://www.lalsace.fr) \* \* \* **La Station fédère en Alsace** Le centre LGBTI (lesbien gay bi trans intersexé) de Strasbourg, baptisé La Station, est un centre unique en France par sa visibilité – il est situé en plein centre-ville, 7 rue des Écrivains – et son ouverture au public, homo ou non. L'idée de créer cette structure est née d'une agression homophobe à Strasbourg, en 2008, rappelle Jean-Philippe Restoueix, qui dirige le centre depuis son ouverture, en octobre 2011. Pour le mettre sur pied, il a fallu fédérer les 22 associations LGBTI strasbourgeoises au sein d'une association commune, en 2010.